



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada du

Ranch-Bar U

Plan directeur

2021



2021

Lieu historique national
du Canada du
Ranch-Bar U

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée
par le président et directeur général de Parcs Canada, 2021.

PLAN DIRECTEUR LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU RANCH-BAR U, 2021.

Imprimé : R64-317/2021F
978-0-660-39567-8
PDF : R64-317/2021F-PDF
978-0-660-39566-1

This document is also available in English

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le plan directeur du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U. Parcs Canada informera les partenaires autochtones, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes

Lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U:

Lieu historique national du Ranch Bar U
C.P. 168
Longview, Alberta
T0L 1H0

N° de téléphone : 1-403-395-3044
Adresse électronique : pc.baruinfo.pc@canada.ca
Site Web : pc.gc.ca/baru

Sources des images de la page couverture
En haut, de gauche à droite : Parcs Canada
En bas : Parcs Canada

Avant-propos



En tant qu'intendante des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation au Canada, l'Agence Parcs Canada s'est engagée à préserver et à restaurer l'intégrité écologique et commémorative des lieux patrimoniaux protégés d'un océan à l'autre.

Nous nous engageons à travailler avec les peuples et les aînés autochtones qui parcourent ces terres depuis des temps immémoriaux et qui ont rendu possible la création d'un si grand nombre de lieux protégés, ainsi qu'à apprendre d'eux et à partager notre leadership avec eux.

Nous reconnaissons et apprécions le rôle essentiel joué par les communautés avoisinantes pour aider Parcs Canada à remplir son mandat, au nom de la population canadienne, notamment de nombreuses collaborations visant à protéger l'intégrité écologique et l'offre de services liés au tourisme naturel et culturel pour les visiteurs au lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U.

Nous sommes fiers de collaborer avec des partenaires autochtones, des résidents et des intervenants locaux et régionaux, des visiteurs passés et actuels, et toutes les autres personnes et parties intéressées des quatre coins du pays.

Ensemble, nous nous efforçons de faire en sorte que les sites patrimoniaux au Canada sont accueillants et incluent des points de vue diversifiés. Nous invitons l'ensemble de la population canadienne à ces sites pour découvrir la nature et se rapprocher de l'histoire riche et variée du Canada.

Les plans directeurs, documents principaux de reddition de comptes sur la gestion des lieux protégés, sont rédigés au terme de vastes consultations. Ils définissent la vision à long terme ainsi que les orientations de gestion stratégique et les objectifs liés aux lieux administrés par Parcs Canada.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du présent plan directeur pour leur contribution et leur engagement envers l'avenir de cet endroit spécial. J'ai le plaisir de présenter le Plan directeur du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Hallman'.

Ron Hallman
Président et directeur général
Parcs Canada

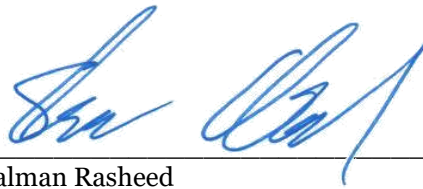
Lieu historique national du Ranch-Bar U v
Pan directeur

Recommandations

Recommandé par :



Andrew Campbell
Vice-président principal
Direction générale des opérations



Salman Rasheed
Directeur
Unité de gestion des Lacs-Waterton

Résumé

Le lieu historique national (LHN) du Ranch-Bar U est situé le long du chemin du Cowboy (autoroute 22, à environ 100 kilomètres au sud-ouest de Calgary) au cœur du comté de Foothills en Alberta, et fait partie de l'Unité de gestion des Lacs-Waterton.

Fondé en 1882 par des entrepreneurs et des investisseurs de l'Est du Canada, le Ranch-Bar-U fait partie d'un petit groupe de très grands ranchs corporatifs de l'Ouest canadien. À son apogée, le Ranch-Bar U s'étendait sur près de sept cantons de terres cédées et louées, totalisant 63 184 hectares (157 960 acres). Le Ranch-Bar U a été désigné lieu historique national du Canada en 1989 en reconnaissance de son rôle important dans l'industrie de l'élevage au Canada. Aujourd'hui, les visiteurs découvrent les sites, les sons et les odeurs d'un ranch vivant, par l'entremise d'un ensemble d'aires d'interprétation où se déroulent des causeries, des démonstrations et des activités. Trois stratégies sont proposées pour orienter les activités de gestion du lieu historique national du Ranch-Bar U au cours des 10 prochaines années.

Stratégie clé 1 : Protection et entretien des ressources culturelles et naturelles

Cette stratégie met l'accent sur la conservation et l'amélioration continue des ressources culturelles et naturelles du Ranch-Bar U au profit des générations actuelles et futures.

La stratégie vise à :

- Améliorer l'état des actifs bâtis grâce à des investissements stratégiques.
- Accroître les connaissances et l'état des ressources culturelles et des documents d'archives.
- Renforcer la résilience en réponse aux situations d'urgence.
- Mieux connaître les ressources naturelles du site.

Stratégie clé 2: Enrichir l'expérience du visiteur

Cette stratégie met l'accent sur les expériences novatrices et significatives des visiteurs et sur la sensibilisation accrue au LHN du Ranch-Bar U et à l'histoire de l'élevage au Canada.

La stratégie vise à :

- Accroître la sensibilisation et la compréhension du LHN du Ranch-Bar U.
- Améliorer la qualité et la diversité des expériences des visiteurs.
- Connectez plus de visiteurs aux éléments naturels du LHN du Ranch-Bar U.

Stratégie clé 3: Collaborer pour protéger, mettre en valeur et promouvoir le LHN du Ranch-Bar U

Cette stratégie met l'accent sur les partenariats importants et les relations clés qui améliorent les expériences offertes sur le site et dans la région.

La stratégie vise à :

- Améliorer les partenariats existants
- Établir des relations avec les groupes autochtones ayant des liens traditionnels avec la région.
- Augmenter les nouveaux partenariats.

Table des matières

Avant-propos	iv
Recommandations	vi
Résumé.....	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du lieu historique national du Ranch-Bar U.....	1
3.0 Contexte de la planification	2
4.0 Vision	7
5.0 Stratégies clés	7
6.0 Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique	11
Cartes	
Carte 1 : Cadre régional	4
Carte 2 : Lieu historique national du Ranch-Bar U.....	5
Carte 3 : Centre historique du LHN du Ranch-Bar U.....	6

Lieu historique national du Ranch-Bar U ix
Pan directeur

1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la Loi sur l'Agence Parcs Canada, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national administré par l'Agence. Le Plan directeur du lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U, une fois approuvé par le président et directeur général de Parcs Canada, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du lieu historique mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les peuples autochtones, les intervenants, les partenaires et les Canadiens ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du lieu historique national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du lieu historique national du Ranch-Bar U en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du lieu historique national du Ranch-Bar U dans les années à venir.

2.0 Importance du lieu historique national du Ranch-Bar U

Le ranch Bar U a été désigné lieu historique national (LHN) du Canada en 1989 en raison de son rôle important dans l'élevage au Canada. Parcs Canada a travaillé avec l'Association des amis du ranch historique Bar U (les Amis du Bar U), un organisme bénévole, à l'établissement du ranch Bar U en tant que lieu historique national. Le LHN a officiellement ouvert ses portes au public le 1^{er} juillet 1995 et est le seul lieu patrimonial de Parcs Canada qui commémore l'histoire de l'élevage au Canada.

Le ranch a été établi en 1882 par des entrepreneurs et des investisseurs de l'Est du Canada. Il faisait partie d'un petit groupe de très grands ranchs commerciaux de l'Ouest canadien. À son apogée, il s'étendait sur presque sept cantons de bien-fonds cédés et de terres à bail représentant en tout 63 184 hectares (157 960 acres). Des Autochtones utilisent la région depuis des milliers d'années et jouent un rôle direct dans l'histoire du ranch depuis le début des années 1900, formant une main-d'œuvre qualifiée pour de nombreux ranchs de la région et entretenant des relations étroites avec les familles des éleveurs. Pendant presque toute son histoire, grâce à sa taille ainsi qu'aux connaissances et aux relations de ses propriétaires et gestionnaires, le ranch Bar U a réussi à établir des liens stratégiques dans un marché économique en évolution pour assurer son succès. Aujourd'hui, la majorité des anciens baux du ranch Bar U sont toujours détenus par les éleveurs avoisinants.

Parmi les éléments importants de l'écosystème du ranch Bar U, notons des pâturages, des champs cultivés, des vestiges de prairie indigène et des zones riveraines. D'autres caractéristiques naturelles d'importance sont l'habitat pour des poissons indigènes et des populations fauniques. Le centre du ranch est abrité au fond de la vallée du ruisseau Pekisko, un affluent de la rivière Highwood. La vallée est une

large plaine inondable comportant une série de terrasses. Des peuplements de peupliers bordent le ruisseau, qui est reconnu comme un important affluent de fraie et d'alevinage des rivières Highwood et Bow. Le corridor riverain le long du ruisseau Pekisko au ranch Bar U est réservé à la protection des peupliers et de l'habitat aquatique. Au-delà de la vallée, les hautes terres vallonnées sont constituées de graminées cultivées, de grains, de cultures fourragères et d'une prairie de fétuque indigène largement dégradée. Le secteur contribue aux exigences en matière d'habitat d'une variété de poissons et d'espèces fauniques, dont certaines sont des espèces en péril. Les habitats aquatiques et riverains et les vestiges de prairie indigène sont les caractéristiques naturelles les plus importantes en ce qui concerne l'habitat faunique.

3.0 Contexte de la planification

Le LHN du Ranch-Bar U est situé le long du chemin du cow-boy (route 22), à environ 100 kilomètres au sud-ouest de Calgary, au cœur des contreforts de l'Alberta, dans le district municipal de Foothills (cartes 1 et 2). Il fait partie de l'Unité de gestion des Lacs-Waterton. Du personnel saisonnier y fournit aux visiteurs des services d'interprétation de la mi-mai à la fin septembre. Le lieu est l'attraction principale dans la région et bénéficie d'un solide soutien communautaire des Amis du Bar U et de bénévoles.

Aujourd'hui, le lieu consiste en 148,43 hectares (367 acres) de terrain et comprend l'emplacement original du ranch Bar U, les champs avoisinants, des dépendances et une partie du ruisseau Pekisko (carte 3). Trente bâtiments y ont le statut d'édifice fédéral du patrimoine classé. D'autres ressources à valeur patrimoniale comprennent huit bâtiments, un petit nombre de sites archéologiques autochtones préeuropéens, un réseau de corrals, de clôtures et de barrières et de l'équipement d'élevage et agricole. Le Programme d'investissement pour les infrastructures fédérales a contribué à la restauration de trois édifices du patrimoine classés; celle de l'écurie des bêtes de somme devrait être terminée en 2021.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de visiteurs a augmenté pour s'établir en moyenne à 20 000 par année. L'offre actuelle au LHN du Ranch-Bar U comporte plusieurs volets et l'interprétation personnelle prend de nombreuses formes, notamment le programme de ranch en exploitation qui profite d'un nombre accru d'animaux, dont des perchérons, des chevaux de selle, du bétail, des poules, des dindons et des cochons. Le lieu est composé d'aires d'interprétations où ont lieu des causeries, des démonstrations et des activités. On accède au lieu à pied ou par chariot tiré par des chevaux. Divers événements spéciaux sont offerts tout au long de l'été. La fête du Canada et le rodéo du ranch sont les plus populaires et accueillent en moyenne 1 000 visiteurs par jour. Les Amis du Bar U organisent le rodéo et contribuent à la réussite d'un grand nombre d'activités spéciales. Le LHN du Ranch-Bar U est connu pour ses bâtiments et ses personnages emblématiques, mais ses pâturages et ses zones riveraines sont d'importants éléments naturels du lieu. Les expositions et les bâtiments, ainsi que le paysage époustoufflant et les caractéristiques naturelles, qui racontent leur propre histoire, constituent des sources d'information et d'inspiration pour les visiteurs.

L'association des Amis du Bar U est un partenaire essentiel qui travaille de près avec Parcs Canada pour conserver, protéger et mettre en valeur le patrimoine de l'élevage, accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation du public du LHN du Ranch-Bar U, ainsi que les liens qu'il entretient avec le lieu. Un protocole d'entente entre Parcs Canada et les Amis du Bar U permet à ces derniers de contribuer à l'expérience du visiteur, à la mise en valeur du patrimoine, à la gestion de la collection et à la gestion du bétail. Les Amis du Bar U exploitent également la boutique de cadeaux au centre d'accueil et appuient Parcs Canada dans le cadre du programme de bénévolat.

Le LHN du Ranch-Bar U reconnaît qu'il se trouve sur le territoire traditionnel des Nations visées par le Traité n° 7. Des initiatives sont en cours pour rehausser les efforts déployés récemment afin de favoriser la participation des partenaires autochtones de façon respectueuse. Le LHN du Ranch-Bar U reste déterminé à maintenir cet engagement pour s'assurer que l'histoire, les cultures et les valeurs autochtones sont partagées de manière respectueuse et authentique par les peuples autochtones.

Ce plan directeur mise sur les réussites et les leçons tirées des plans de 1995 et 2005. Les plans précédents fournissaient des orientations en matière de mise en valeur et de protection du patrimoine, de services et d'installations pour les visiteurs, de diffusion externe, d'intendance environnementale, de participation du public, de partenariats et d'exploitation du lieu dans son ensemble.

Les principaux éléments de planification et les priorités essentielles de gestion identifiés pour le cycle de planification de 10 ans sont les suivants :

Durabilité des structures à long terme : ensemble, l'administration du programme, l'expertise technique et le nombre d'édifices historiques, soit 38 en tout, représentent un défi pour la gestion du lieu. Une collaboration continue entre le LHN, la Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel et le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP) est nécessaire pour assurer la durabilité à long terme de ces structures.

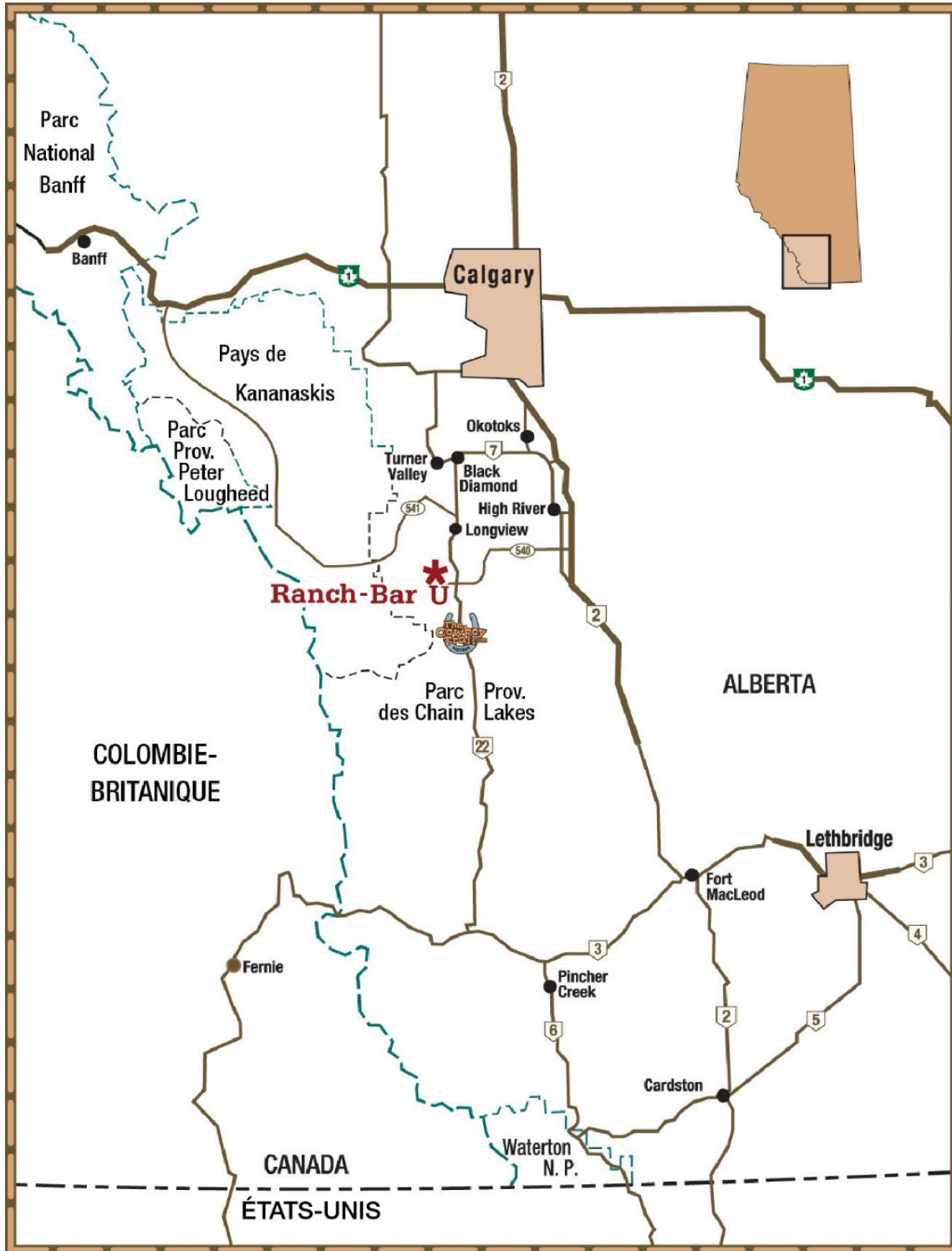
Entreposage et gestion d'artefacts et d'objets : peu de distinctions sont faites entre les accessoires et les artefacts ou objets et la façon dont le personnel et les visiteurs peuvent interagir avec eux. Certains objets peuvent être considérés comme des attractifs pour des animaux ou parasites nuisibles ou peuvent être dangereux pour d'autres raisons et présenter des risques pour le personnel, les visiteurs et d'autres ressources culturelles. De nombreux objets ont été détruits durant l'inondation du siècle survenue en 2013. Ils doivent être officiellement déclassés et retirés de la base de données de la collection. Les objets de Parcs Canada sont entreposés actuellement dans l'écurie de poulinage et ceux des Amis du Bar U, dans une unité d'entreposage distincte sur place.

Adaptation aux changements climatiques : ces changements comprennent le feu, le vent et les inondations. Le ruisseau Pekisko est sorti de son lit plusieurs fois depuis que le ranch Bar U est devenu un lieu de Parcs Canada et ces crues ont eu d'importantes répercussions sur les ressources culturelles, les ressources naturelles, l'expérience du visiteur et la continuité des affaires au LHN du Ranch-Bar U.

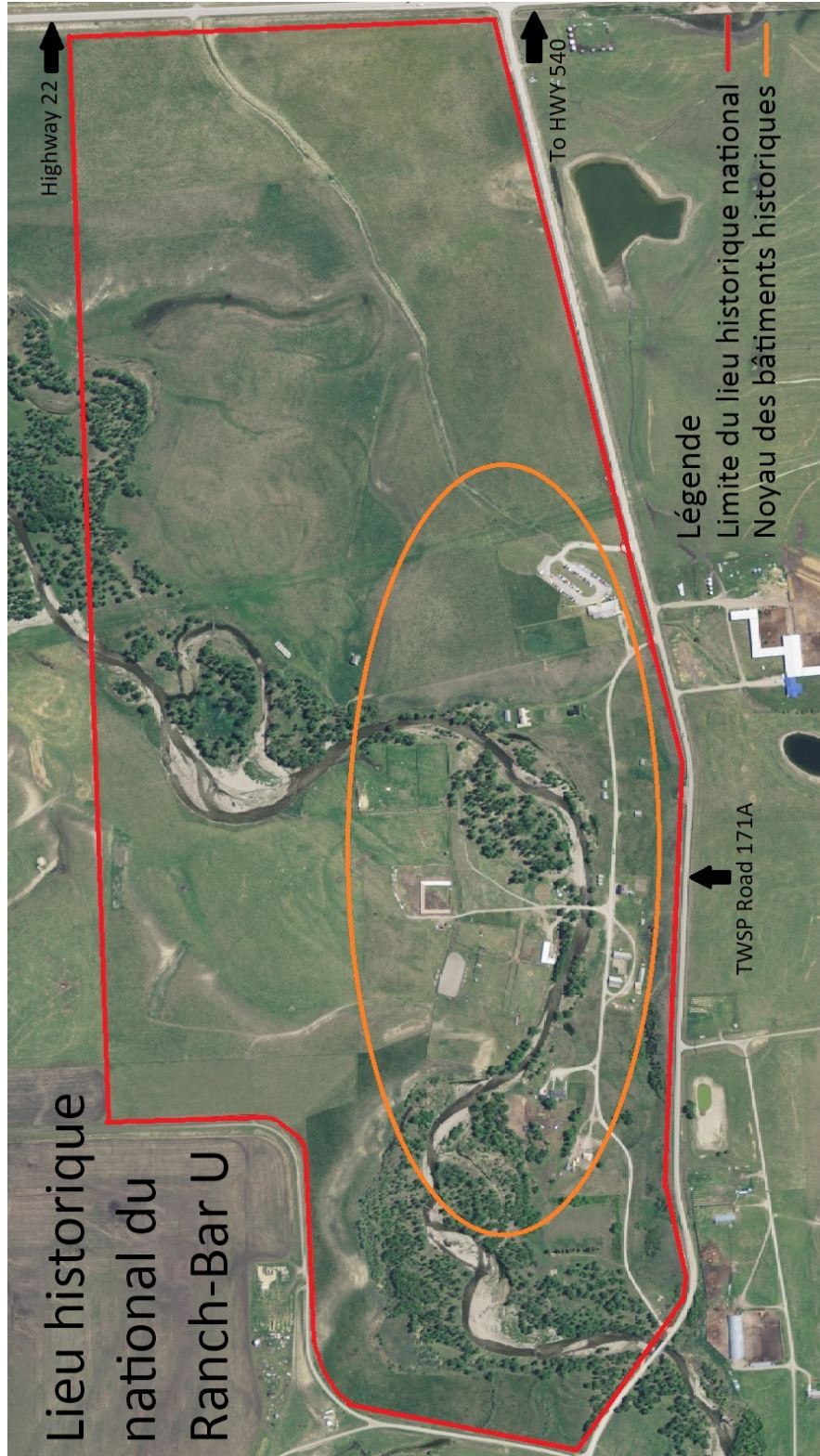
Relations avec les Autochtones : la possibilité d'intégrer des initiatives autochtones aux activités du lieu est explorée avec les peuples autochtones qui entretiennent des liens traditionnels avec l'endroit. Historiquement, ces relations ont été axées sur les Siksika et les Stoney Nakoda des groupes du traité n° 7.

Impact sur le paysage, y compris les panoramas : des projets de développement sur des propriétés avoisinantes pourraient avoir des impacts négatifs et menacer les vues, le paysage naturel, la biodiversité et les espèces en péril du LHN du Ranch-Bar U.

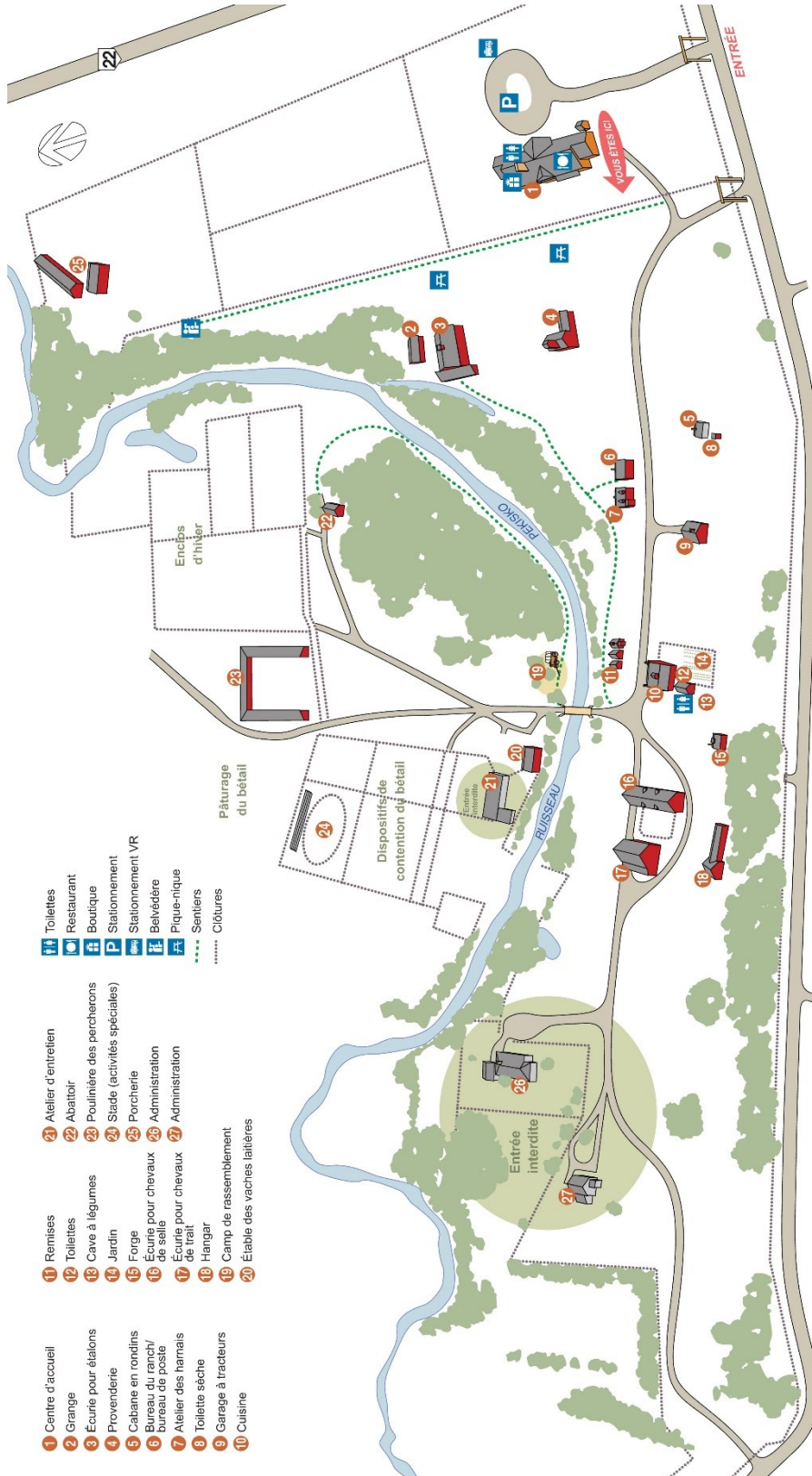
Carte 1 : Cadre régional



Carte 2 : Lieu historique national du Ranch-Bar U



Carte 3 : Centre historique du LHN du Ranch-Bar U



4.0 Vision

La vision présente l'état souhaité du LHN Ranch-Bar U dans 15 à 20 ans.

Le LHN du Ranch-Bar U est un site emblématique qui continue de rapprocher les auditoires locaux, régionaux et nationaux du passé, du présent et de l'avenir du lieu. Le lieu éduque et mobilise les visiteurs en mettant en valeur les habitants, les terres et la culture de l'industrie de l'élevage au Canada. L'éventail de visiteurs comprend des Autochtones, des jeunes et des nouveaux Canadiens qui découvrent le lieu par l'intermédiaire de nouveaux programmes, d'expositions mises à jour et de la technologie. Le paysage, les sons et les odeurs du ranch en exploitation ont évolué et le public profite maintenant d'un plus grand nombre de façons d'interagir avec le bétail et de découvrir les activités du ranch grâce à des événements comme les démonstrations d'ancien matériel agricole, la collaboration avec des artistes et la mise en valeur des riches talents de la région. Les sentiers qui traversent la forêt riveraine et les pâturages donnent l'occasion aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'histoire naturelle et culturelle dynamique des sites situés à l'extérieur du centre historique. Les programmes d'interprétation portent notamment sur l'histoire et les points de vue des Autochtones, et offrent à ces derniers la possibilité de raconter leur histoire et de faire part des liens qu'ils entretiennent avec les terres et le lieu. Des partenariats, nouveaux ou revitalisés, avec les Amis du ranch Bar U, les collectivités autochtones et d'autres intervenants communautaires aident à favoriser l'intérêt à acquérir des connaissances sur l'élevage. Le LHN du Ranch-Bar U est un intendant des terres, des animaux, des structures historiques et des ressources culturelles dont il prend soin et qu'il conserve pour que les générations à venir puissent les apprécier et en profiter.

5.0 Stratégies clés

Trois stratégies clés orienteront la gestion du LHN du Ranch-Bar U au cours des dix prochaines années. Ces stratégies et les objectifs et cibles qui leur sont associés sont axés sur la réalisation de la vision au moyen d'une approche intégrée pour la gestion du lieu. Des mises à jour sur la mise en œuvre du plan seront exécutées afin de favoriser l'engagement des Autochtones, des principaux intervenants et du grand public.

Stratégie clé 1 : Protection et entretien des ressources culturelles et naturelles

Cette stratégie met l'accent sur la conservation et l'amélioration continue des ressources culturelles et naturelles du LHN du Ranch-Bar U au profit des générations actuelles et futures. Les ressources culturelles et naturelles comprennent les bâtiments, les artefacts, les sites archéologiques, les panoramas, la forêt de peupliers le long du ruisseau Pekisko et les pâturages du ranch. Elles comprennent également les ressources historiques comme les documents, les histoires et les connaissances intergénérationnelles qui donnent un sens à ces espaces. La protection des ressources culturelles et naturelles contre la détérioration et les dangers associés à des phénomènes météorologiques extrêmes comme le feu et les inondations représentent une priorité, particulièrement compte tenu du fait que la fréquence de ces deux types de phénomènes augmentera en raison des changements climatiques.

La conservation et l'entretien des structures historiques et l'amélioration des biens bâtis constituent une priorité pour le lieu. Il est nécessaire d'élaborer une stratégie de conservation des biens bâtis et des édifices patrimoniaux pour toutes les structures du lieu afin de contribuer à la durabilité à long terme des structures et des biens historiques. Des plans de gestion du feu et d'atténuation des crues aideront à la préparation en cas d'urgence et réduiront la probabilité qu'un feu ou une crue ait des répercussions sur les bâtiments et les pâturages du lieu. Ces plans seront élaborés dans un délai de quatre ans suivant l'approbation du plan directeur.

Le LHN du Ranch-Bar U bénéficierait d'un inventaire systématique des documents d'archives, de l'histoire de l'acquisition des objets et d'un rapprochement global des stocks. Le LHN du Ranch-Bar U entrera en communication avec le Centre des collections et de la conservation pour explorer les options potentielles de gestion des artefacts historiques. L'examen continu de la documentation historique pertinente et de nouvelles recherches permettront au LHN du Ranch-Bar U de présenter une gamme de perspectives sur l'histoire de l'élevage au Canada et son contexte. Afin d'entamer ce travail, un plan de recherche historique sera dressé dans un délai de deux ans. Pour mieux comprendre l'histoire du ranch Bar U et celle de l'élevage, des entrevues seront réalisées avec des personnes qui possèdent une expérience vécue des années 1950, 1960 et 1970.

Objectif 1.1 : L'état des trente édifices classés et biens bâtis au LHN du Ranch-Bar U s'améliore à mesure que Parcs Canada investit stratégiquement dans ces immobilisations.

Cibles

- Dans un délai de cinq ans, l'enveloppe des bâtiments du centre historique est maintenue dans un état « passable » grâce à un entretien courant.
- L'indicateur des biens bâtis du LHN du Ranch-Bar U est « passable » lors de la prochaine évaluation de l'état du lieu.

Objectif 1.2 : La connaissance et l'état des ressources culturelles et des documents d'archives concernant le LHN du Ranch-Bar U s'améliorent.

Cibles

- D'ici 2025, l'inventaire des documents d'archives et de l'information s'améliorera par rapport à 2019.
- Lors de la prochaine évaluation de l'état du lieu, les indicateurs des sites et des objets archéologiques appartenant à la catégorie des ressources culturelles restent à « passable ».
- Dans un délai de 10 ans, 75 % des artefacts et objets conservent leur valeur patrimoniale grâce à l'amélioration de l'entreposage.

Objectif 1.3 : Le LHN du Ranch-Bar U accroît sa résilience sur le plan des interventions en cas d'urgence, notamment celles ayant trait aux plus grands effets des changements climatiques.

Cibles

- D'ici 2025, le LHN du Ranch-Bar U intégrera à son plan d'intervention d'urgence des principes en matière de réduction du risque de feu, comme la gestion de la végétation.
- Dans un délai de 10 ans, des saules et des peupliers seront plantés à des endroits stratégiques le long du ruisseau Pekisko afin de réduire l'érosion et de stabiliser les berges.

Objectif 1.4 : La connaissance et la compréhension des ressources naturelles du lieu s'améliorent et contribuent à une meilleure intendance du ranch.

Cible

- D'ici 2025, une évaluation de l'inventaire écologique du lieu sera exécutée.

Stratégie clé 2 : Enrichir l'expérience du visiteur

Cette stratégie est axée sur l'offre aux visiteurs d'expériences novatrices et gratifiantes et sur la sensibilisation accrue au LHN du Ranch-Bar U et à l'histoire de l'élevage partout au Canada. On fera la promotion de programmes enrichissants et interactifs qui seront offerts à un éventail de visiteurs, ce qui se traduira par une augmentation du nombre de visiteurs et des recettes. Une plus grande exposition du LHN du Ranch-Bar U se traduira par une plus grande sensibilisation au lieu et à la région en tant que destination touristique. Des activités de diffusion externe et de promotion feront connaître aux visiteurs les programmes du lieu et l'importance du ranch en tant que lieu historique national. Les gens visiteront le lieu plus fréquemment, y resteront plus longtemps et l'incluront dans leur itinéraire de voyage,

particulièrement en route vers d'autres destinations du sud de l'Alberta et du sud-est de la Colombie-Britannique. Par exemple, le lieu examinera des options d'hébergement au cours des trois prochaines années et pourrait mettre en place une offre fonctionnelle à ce chapitre au cours des cinq à dix prochaines années.

Le lieu continuera d'être un ranch en exploitation sûr et dynamique comportant des chevaux lourds, des chevaux de selle, du bétail et d'autres animaux traditionnels. Un réseau de sentiers intégrés et un pont amélioreront le flux entre les éléments culturels et naturels du lieu. Des spécimens archéologiques et des objets historiques ayant trait au ranch Bar U seront évalués et utilisés de manière respectueuse pour améliorer les occasions offertes aux visiteurs et contribuer davantage à l'appréciation et à la compréhension du lieu par le public. Les perspectives des Autochtones et des récits sur l'histoire de la région feront partie de l'expérience du visiteur du LHN du Ranch-Bar U.

Une planification stratégique axée sur la promotion et la diffusion externe du lieu, ainsi que sur le rapprochement des visiteurs avec le ranch de manière créative sera essentielle pour atteindre les objectifs énoncés dans cette stratégie. Cela comprend l'élaboration de stratégies en matière d'expérience du visiteur et de diffusion externe, et pourrait également comprendre la recherche en interprétation, l'analyse des marchés cibles et la planification de la gestion de l'utilisation par les visiteurs. La stratégie repose sur les caractéristiques uniques du lieu, la participation de partenaires, notamment les Autochtones, la détermination des désirs et des intérêts des marchés cibles, la recherche historique et archéologique et les méthodes novatrices d'interprétation ou d'éducation sur place. Une stratégie en matière d'expérience du visiteur sera élaborée dans un délai de deux ans suivant l'approbation de ce plan directeur, et mise en œuvre pendant la durée du plan.

Objectif 2.1 : La connaissance et la compréhension du LHN du Ranch-Bar U augmentent à l'échelle locale et nationale.

Cibles

- D'ici 2025, 90 % des visiteurs du LHN Ranch-Bar U quittent le lieu en ayant mieux compris le rôle de l'industrie de l'élevage dans l'histoire du Canada.
- Dans un délai de 10 ans, la portée virtuelle augmente de 10 % par rapport aux niveaux de 2019 grâce aux médias sociaux et au site Web de Parcs Canada.
- D'ici 2030, l'intérêt des médias et les publications mettant en valeur le LHN du Ranch-Bar U augmentent de 10 %.

Objectif 2.2 : Le nombre de visiteurs au LHN du Ranch-Bar U augmente en raison de la qualité et de la diversité des possibilités offertes aux visiteurs.

Cibles

- D'ici 2025, le nombre d'événements et de programmes offerts par le lieu augmente de 5 % par rapport aux niveaux de 2019.
- Dans un délai de 10 ans, le nombre de visiteurs qui reviennent au LHN du Ranch-Bar U augmente de 10 % par rapport aux niveaux de 2019.
- D'ici 2025, 80 % des visiteurs sont satisfaits de leur visite au LHN du Ranch-Bar U.

Objectif 2.3 : Un plus grand nombre de visiteurs tissent des liens avec les éléments naturels du LHN du Ranch-Bar U.

Cibles

- D'ici 2025, 80 % des visiteurs comprennent mieux les éléments naturels du lieu.
- Dans un délai de 10 ans, 2 % des visiteurs utilisent le réseau de sentiers pour se rapprocher des éléments naturels du LHN du Ranch-Bar U.

Stratégie clé 3 : Collaborer pour protéger, mettre en valeur et promouvoir le LHN du Ranch-Bar U

Cette stratégie met l'accent sur les relations et les partenariats importants qui améliorent les expériences offertes sur le site et dans la région. Pour ce faire, le LHN du Ranch-Bar U approfondira les relations existantes et en créera de nouvelles à l'échelle locale et régionale. Les Amis du Bar U continueront d'être un partenaire majeur et de travailler avec Parcs Canada pour mettre en valeur l'importance de l'endroit auprès des Canadiens.

Ces relations axées sur la collaboration aideront à augmenter le nombre et le type de programmes et d'événements organisés au ranch, ce qui permettra de créer un récit plus approfondi et plus cohésif de l'élevage dans la région. Les relations, nouvelles et existantes, se traduiront par une augmentation du nombre de bénévoles au site. Il y aura ainsi des occasions de mener des recherches historiques et archéologiques et d'améliorer les expériences destinées aux visiteurs. On portera également une attention particulière à la collaboration avec des entreprises touristiques dans le sud de l'Alberta en vue de faire la promotion croisée du lieu et d'autres destinations touristiques dans le sud de la province.

Le renforcement des relations avec les Premières Nations locales constitue une priorité pour le LHN du Ranch-Bar U. La présence des Autochtones et leurs liens avec l'endroit s'accroîtront grâce au partage d'histoires et à l'intégration de leurs points de vue à l'ensemble de la mise en valeur et de la gestion du lieu. Le LHN du Ranch-Bar U s'engagera à explorer la possibilité de partenariat avec des Premières Nations de la région et à encourager les Autochtones qui entretiennent des liens traditionnels avec le lieu à le visiter.

Les ententes entre le LHN du Ranch-Bar U et des commerces (y compris des baux, des emprises et des permis d'occupation) seront examinées et mises à jour au moment voulu.

Objectif 3.1 : Les partenariats existants sont rehaussés.

Cibles

- D'ici 2025, au moins un voyageur ajoute le LHN du Ranch-Bar U à son itinéraire.
- D'ici 2013, le nombre de bénévoles des Amis du ranch Bar U augmente de 5 % par rapport aux niveaux de 2019.

Objectif 3.2 : L'établissement de relations avec les groupes autochtones qui ont des liens traditionnels avec la région est renforcé par des ententes axées sur la collaboration.

Cibles

- D'ici 2025, le nombre d'histoires et de points de vue autochtones dans les programmes et les produits d'interprétation en rapport avec le LHN du Ranch-Bar U augmente par rapport à l'offre de services de 2019.
- D'ici cinq ans, par le truchement de programmes comme Portes ouvertes, le nombre de visiteurs autochtones au LHN du Ranch-Bar U augmente par rapport aux niveaux de 2019.
- Dans un délai de 10 ans, 90 % des visiteurs disent mieux comprendre la culture et l'histoire autochtones en lien avec la région après leur visite.

Objectif 3.3 : Le nombre de nouveaux partenariats au LHN du Ranch-Bar U augmente, donnant lieu à de nouvelles façons de mettre en valeur le site et l'industrie de l'élevage.

Cibles

- Dans un délai de cinq ans, le nombre de nouveaux événements et programmes organisés en collaboration avec d'autres organismes augmente par rapport aux niveaux de 2019.
- D'ici 2030, le nombre et la qualité des initiatives de partenariat et de diffusion externe pour le lieu augmentent par rapport aux niveaux de 2019.

6.0 Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique

L'évaluation environnementale stratégique a pour objet d'intégrer les considérations d'ordre environnemental dans l'élaboration des politiques publiques, des plans et des propositions de programmes afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), une évaluation environnementale stratégique a été appliquée au plan directeur du LHN du Ranch-Bar U. La portée de cette évaluation se limitait au territoire géographique du lieu historique national et portait sur une période de dix ans, qui correspond au cycle de planification de gestion.

De nombreux effets positifs se produiront à la suite de la mise en œuvre du plan, par exemple des améliorations aux ressources culturelles qui soutiennent l'intégrité commémorative du lieu. Les plus grands effets positifs du plan découleront de la création d'expériences pour les visiteurs et de l'amélioration des expériences existantes, ce qui permettra aux visiteurs de mieux comprendre le rôle de l'élevage dans l'histoire du Canada. Notre connaissance et notre compréhension collective des ressources naturelles du LHN du Ranch-Bar U s'amélioreront grâce à l'inventaire écologique du lieu. Le plan directeur aidera les Canadiens à se rapprocher de la nature et à mieux comprendre la production d'aliments durable, ce qui contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de développement durable.

Certaines stratégies et des objectifs ou cibles identifiés dans le plan directeur pourraient éventuellement entraîner des effets environnementaux négatifs, notamment les efforts déployés pour améliorer les biens culturels, historiques et bâtis. Toutefois, ces effets peuvent être réduits en respectant les normes et les directives appropriées et en collaborant avec d'autres au sein de l'Agence Parcs Canada, comme la Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel et le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Des activités doivent être menées sur place pour atténuer les impacts des changements climatiques conformément aux exigences du Fonds pour un gouvernement vert à l'appui de la Stratégie fédérale de développement durable. Les effets potentiels sur les espèces en péril seront abordés à l'aide d'instruments de politique (*Loi sur les espèces en péril*), d'évaluation de l'impact au niveau des projets et du Plan d'action visant des espèces multiples dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton et le lieu historique national du Canada du Ranch-Bar U.

Les commentaires des groupes autochtones, des intervenants et du public ont été sollicités et, si reçus, pris en compte au moment de peaufiner l'évaluation environnementale stratégique et le plan directeur, selon le cas.

La mise en œuvre du plan directeur n'entraînera pas d'effets environnementaux négatifs importants. Les futurs projets touchant le site seront évalués individuellement en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou de toute loi lui succédant, le cas échéant.